



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : 7 projets d'investissement productif soutenus dans les territoires de la région Occitanie

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Premier ministre le 3 septembre, **Etienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, et Carol premières entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.**

Pour leur permettre de rebondir après la crise, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de la Relance, **le lancement de ce fonds, doté de 150 millions d'euros sur 2020, et de 400 millions d'euros d'ici à 2022. Ce fonds de soutien livre dès aujourd'hui la réalisation d'investissements industriels stratégiques** en région, en particulier dans les Territoires d'Industrie, autour du recyclage et des circuits courts (relocalisation et le développement d'activités porteuses (KMH, ERGOSANTE et SDTECH à Alès, ELATEC à Tournecoupe, S.C.T. à Bazel)

Ces premiers projets représentent déjà près de 5,2 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 20 millions d'euros permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de consolider leur présence en Occitanie

Etat et Région ont fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises d'une décision concertée du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et de la présidente de la Région Occitanie.

Etienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne: « Je me réjouis de pouvoir soutenir des projets ambitieux et innovants de toute la dynamique est engagée sur les territoires. Elle va se poursuivre au cours des prochains mois. Le plan France Relance va ainsi permettre de débloquent des initiatives et consolider le lien entre l'emploi et l'industrie, et de préparer les emplois industriels et l'activité de demain ».

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a déclaré : « La situation sanitaire, économique et sociale justifie une intervention massive des pouvoirs publics. Elle doit permettre de préserver la dynamique économique des territoires en accompagnant la relance. Ce sont nos emplois, la vie de plusieurs milliers de familles, et un modèle de transformation économique durable et garantira le maintien des emplois sur le territoire régional. L'enjeu qui se pose aujourd'hui aux acteurs publics est col

A propos du dispositif « Territoires d'Industrie »

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, la région comporte aujourd'hui 10 « Territoires d'industrie ». Alors que 70% de l'industrie : investissements industriels étrangers ont eu lieu l'an dernier dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces « Territoires d'industrie » constituent u

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des 7 projets retenus : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Actualites/France-Relance-Region-Occitanie-7-projets-d-investissement-productif>

CONTACTS PRESSE

Préfecture de région

Région Occitanie

communication@occitanie.gouv.fr - 05 34 45 36 17 / 38 31

service.presse@laregion.fr / 04 67 22 81 31 – 05 61

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués